



Allemagne : Ouverture du 1er procès d'un fumeur contre un fabricant de tabac

Rubrique : actualités - Date : lundi 10 novembre 2003

Pour la 1ère fois en Allemagne, un fumeur souffrant de troubles cardiaques porte plainte contre le fabricant de tabac allemand Reemtsma, qu'il accuse de n'avoir pas prévenu les fumeurs des risques d'accoutumance liés au tabac.

Ce quinquagénaire souffre de gros problèmes de santé, notamment cardiaques, et réclame une compensation financière pour le préjudice subi.

Toutefois, les chances que cet homme obtienne gain de cause sont assez minces, car en Allemagne, comme en France, le tabac est une source de recettes non négligeables pour l'Etat.

Si aux Etats-Unis, de tels procès ont rapporté beaucoup à certains anciens fumeurs, la situation est bien différente en Allemagne.

Cependant, si l'issue du procès s'avérait positive pour Mr Heine, cet allemand de 55 ans, de nombreux autres recours de ce type pourraient être déposés devant les tribunaux allemands.